



LES MUTATIONS 2020-2021

Les mutations dans le département sont au prix de : 30€

Les mutations hors département sont au prix de : 50€

Gratuit pour les licenciés n'ayant **pas eu** de licence **2020** et restant dans le département.

Mais feuillet mutation signé par ancien club à fournir.

Pour les Jeunes : payant pour les juniors

La période des mutations est autorisée toute l'année

Chaque licencié souhaitant muter doit se procurer auprès de son club d'appartenance un feuillet de mutation qu'il doit compléter et faire signer par le Président de la société quittée. Une fois complété,

Le Comité Départemental redonnera le volet rose au joueur qui le présentera à son nouveau club. Pour ceux qui veulent recevoir le feuillet rose par courrier, une enveloppe timbrée avec mention de leur nom et adresse doit être jointe.

- Carnets de 10 feuillets mutation : 5 € 1 Feuillet : 0.50€

METTRE LE CACHET DU CLUB (obligatoire) SUR LE FEUILLET MUTATION